Case
FRC
4816

LETTRE
DE LA NOBLESSE
DE GUIENNE,
A M. NECKER,

En lui envoyant une copie du Mémoire qu'elle a eu l'honneur d'adreſſer au ROI.

MONSIEUR,

LE ROI ne vous avoit pas encore rappellé à l'Adminiſtration des Finances, lorſque la Nobleſſe de Guienne, Gaſcogne & Perigord a eu l'honneur de lui adreſſer le Mémoire, où elle a conſigné ſes reſpectueuſes Réclamations contre les Edits déſaſtrueux du 8 Mai dernier. Nous avons l'honneur de vous en envoyer une copie; & nous eſpérons, MONSIEUR, que vous

voudrez bien seconder auprès de S. M. les vœux que nous faisons, avec toute la France, pour le prompt rétablissement de l'ordre. Le mal est à son comble, sur-tout dans cette Province, où le cours de la Justice est interrompu depuis plus d'un an.

La dette que vous venez de contracter, MONSIEUR, envers la Nation la plus sensible & la plus généreuse, est immense; mais elle n'est pas au-dessus des grands moyens dont le Ciel vous a favorisé. Il ne s'agit pas seulement de restaurer les Finances, il est digne de vous de raffermir la Constitution ébranlée de toutes parts, & de régénérer dans les Provinces ces institutions antiques, ces assemblées solemnelles, où des citoyens instruits & zélés, librement choisis par leurs compatriotes, stipulent dans l'intérêt de tous, & prennent les mesures les plus sages pour maintenir les droits des peuples, & assurer les secours nécessaires au Souverain. Elles ont fait long-tems la sûreté & le bonheur de nos Provinces; & vous avez jugé vous-même, MONSIEUR, & affirmé, à la face de l'Europe, que l'ordre nouveau qu'on avoit insensiblement substitué à cette Administration vraiment paternelle, étoit le pire de tous.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Les Administrations Provinciales vous avoient paru propres à ranimer l'industrie, à rétablir l'esprit public, presque entiérement anéanti dans ces contrées malheureuses, trop long-tems livrées à l'arbitraire d'un seul homme, relativement aux impôts. Mais éclairées par l'expérience, les Provinces ne voient & ne peuvent voir de ressources, que dans le rétablissement de leurs anciens états.

Nous demandons les notres, MONSIEUR, avec instance. Nous les regardons comme le salut de la Patrie. Ils peuvent seuls donner à l'Agriculture & au Commerce toute l'activité que notre position exige; & nous ne doutons pas que vous ne secondiez nos justes réclamations de tout votre crédit.

Oui, MONSIEUR, vous les seconderez. Une assemblée composée des vrais représentans de la Province, eut embarrasser l'ignorance, effrayer la dissipation, dévoiler la marche tortueuse de la ruse & de l'intrigue, étonner le despotisme d'un Ministre sans moyens. Mais les talens & la vertu y trouveront toujours des ressources inépuisables. Il n'est point de Français qui ne soit prêt à sacrifier sa vie pour son Prince. Comment les soupçonneroit-on de se refuser aux besoins de l'Etat, lorsqu'ils sont connus & démontrés? La liberté mul-

tiplie les forces ; il n'eſt qu'un adminiſtrateur vulgaire qui puiſſe affoiblir l'énergie d'un pareil reſſort. Dans le tems même, ou par une ſuite de cette inſouciance qui n'eſt que trop naturelle à une Nation confiante à l'excès, les droits ſacrés du Citoyen n'étoient ni généralement connus, ni univerſellement réclamés, vous avez démontré qu'une adminiſtration reſſerrée & ténébreuſe ne convenoit pas au Roi des FRANCS, au premier Monarque de l'Europe, au peuple du monde le plus dévoué à ſes Souverains.

Nous ſommes avec reſpect,

MONSIEUR,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs,

Les Gentilshommes de Guienne, Gaſcogne & Périgord, &c.